

A l'époque de la bénédiction du cimetière de Ste. Croix. Mgr. Walsh a réservé un espace de terre, pour inhumer les corps des ecclésiastiques et des religieux, et c'était son plus grand désir, que le corps de son illustre prédécesseur reçut l'honneur qui lui était dû, non seulement par son haut rang, mais encore par ses vertus brillantes et sa vaste érudition. Un tombeau convenable, d'après sa direction, a été préparé, près de l'église de Notre-Dame des Douleurs; et les restes du premier vicaire apostolique de la Nouvelle-Ecosse y ont été transportés, jeudi au matin, 30 avril. Le cercueil fut trouvé dans un état parfait de conservation, mais on ne jugea pas à propos de l'ouvrir. Etant couvert du drap mortuaire et entouré de cierges allumés, il fut déposé devant l'autel de la chapelle du cimetière, jusqu'au mardi suivant, jour où il fut conduit au lieu de son dernier repos. Pendant plusieurs jours, surtout dimanche dernier, la foule des fidèles s'empressait de se rendre au cimetière pour offrir leurs prières à Dieu, devant les reliques de cet illustre défunt. Dimanche au soir, on psalmodia les matines et les laudes des morts; et lundi matin, le rév. M. Nugent offrit le saint sacrifice, dans la chapelle du cimetière; après la messe, Mgr. Walsh fit l'absoute sur le corps. Mardi au matin, jour fixé pour l'inhumation, une longue file de personnes venues de toutes directions, se pressait vers le cimetière neuf. La chapelle fut bientôt pleine, les trois portes de front restèrent ouvertes, et ceux qui ne purent point entrer, prièrent en dehors. A 9 heures, l'office des morts fut commencé par l'évêque et le clergé; ensuite, la grande messe fut chantée par le rév. M. Nugent, accompagné des révérends Tracy et Hennesy, comme diacre et sous-diacre. Après la messe et l'absoute, on forma une procession funèbre, qui traversa le cimetière, pendant que l'évêque et le clergé chantaient les psaumes d'usage. Etant arrivé à la fosse, le corps y fut descendu, et les dernières cérémonies religieuses furent terminées par l'évêque; alors le clergé précédé de la croix s'en retourna à l'église en récitant le *De profundis*. Après un quart de siècle furent ainsi renouvelées les honneurs données aux restes précieux d'un illustre Irlandais, d'un évêque savant et vertueux, et d'un pasteur dévoué et affectionné. Ces procédés réfléchissent le plus grand honneur sur tous ceux qui y ont pris part; et qui ont fait voir, d'une manière remarquable, un attachement sans borne, et un amour religieux, digne d'un cœur Irlandais. Pendant cette cérémonie lugubre, on vit couler bien des larmes, on fut témoin de ferventes prières, particulièrement de la part de ceux qui avaient eu le bonheur de connaître cet excellent évêque, dont la mémoire a toujours été en bénédiction. En faisant le panégyrique de Mgr. Burke, dimanche dernier, dans l'église de Ste. Marie; l'évêque a exprimé son intention, de faire ériger un monument convenable, sur la nouvelle fosse épiscopale du cimetière de Ste. Croix; et nous espérons voir cette intention remplie, en peu de tems d'une manière convenable, à l'illustre défunt, et au troupeau, parmi lequel il a vécu, jusqu'à l'heure de sa mort.

—Décédé à l'Hospice de Saint Joseph, de Montréal à 8 heures et demi du matin, le 28 du courant, Messire J. Bte. Janvier Leclerc ancien curé de la Longue-Pointe, âgé de soixante-treize ans, 5 mois et 26 jours. Il aurait eu cinquante ans de prêtrise le 14 août prochain. Ses obsèques auront lieu Samedi à la cathédrale sur les huit heures et demi.

M. Janvier Leclerc était membre de la société des trois messes, de la caisse ecclésiastique de St. Jacques et de la Congrégation de Québec.

—Le bill sur l'Education est passé dans la Chambre Basse, ainsi que le bill sur les Biens des Jésuites. Ces deux bills vont maintenant courir leurs chances par devant la Chambre Haute.

M. Lafontaine avait proposé une motion, pour que les revenus des Jésuites fussent appliqués à l'Education de la population catholique du Bas-Canada; sa motion a été perdue, il en fit une seconde dans laquelle, il ajoutait la population catholique du Haut-Canada; mais celle-ci eut le sort de la première. Enfin la chambre vota que les Revenus des Biens des Jésuites seraient divisés entre les catholiques et les protestans du Bas-Canada seulement pour servir à l'instruction de la jeunesse, suivant le rapport de leurs populations respectives.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

—Evidemment, Dieu a semé dans la Bible une multitude de types figuratifs et de symboles vivants des gloires de Marie, a dit M. Combalot; et M. Sauceret, longtemps avant, essayait, dans le silence de l'étude et de la méditation, de développer un thème si fécond en s'appuyant sur la doctrine des Pères et sur la tradition. Dans la première partie, il considère la sainte Vierge dans les emblèmes de la nature, et, dans la seconde, il l'étudie sous les figures et les ombres de la loi mosaïque; chaque jour est terminé par des réflexions pieuses, une résolution et une prière. L'auteur des *Figures bibli-*

*ques de Marie* a compris que, pour être lu, il fallait plaire et attacher, au son stylé respire partout un parfum de poésie; mais tous ses ornements, il les demande à la vivacité de sa foi, à l'énergie de son âme, aux pages sacrées de la Bible ou aux écrits des SS. Pères.

—Nous empruntons à la préface de l'auteur du *Nouveau Mois de Marie* les paroles suivantes, qui donneront une idée de son travail!

« Quel que soit le mérite de tous les *Mois de Marie*, qui ont paru jusqu'à ce jour, il n'en est un qui les effacerait peut-être: ce serait celui qui reproduirait ce qu'ont écrit de plus frappant sur les grandeurs de la Reine des cieux les Bossuet, les Fénelon, les Massillon, les Bourdaloue, les Mac-Carthy, les Debussy. Quel panégyrique, en effet, que celui qui serait composé par des hommes en qui la piété ne le cédait point au génie! Quel ravissant et sublime concert! »

BAVIÈRE.

—Mgr. l'archevêque de Munich, membre lui-même de la Chambre-Haute de Bavière, vient de déposer sur le bureau de la Chambre un acte portant protestation personnelle et officielle contre une des motions du prince de Wrede qui voulait que la conversion des protestants à la foi catholique ne pût être permise qu'à l'âge de majorité. Le vénérable prélat y déclare que l'Eglise n'admet ni ne peut admettre qu'il faille avoir vécu un certain nombre d'années pour avoir droit à ses bénédictions; il établit qu'avant l'âge de discernement tout enfant régulièrement baptisé est, de droit, enfant de l'Eglise; que l'âge de discernement est très différencié chez beaucoup d'enfants, témoins saint Vit et sainte Agnès, qui ont défendu la foi et souffert le martyre pour elle à un âge où commençait à peine leur adolescence. Jamais donc, dit le prélat, l'Eglise catholique ne pourra se laisser imposer une loi qui prescriera à l'homme un terme avant lequel il lui serait défendu de faire usage de sa liberté religieuse, et qui l'empêcherait, elle, de lui ouvrir le trésor de ses grâces. Or, comme la liberté de l'Eglise dans toute son action est un principe inviolable, formellement consacré dans l'acte constitutionnel, et, d'autre part expressément stipulé dans un concordat conclu par le souverain et sanctionné par le vœu des Chambres, Mgr. de Munich requiert le rejet de cette motion, comme inconstitutionnelle d'abord; et comme étrangère ensuite aux attributions de la Chambre. Personne n'y a élevé la voix pour combattre les conclusions de l'archevêque.

CALCUTTA.

(Correspondance particulière de l'Univers.)

Devant Calcutta, février 1846.

Tandis que la politique intéressée de la Grande-Bretagne s'établit avec une habile prévoyance sur les points importants pour la navigation, et se trouve toujours prête à secondar les développements de l'industrie et du commerce, l'esprit de foi des missionnaires, disposant avec prudence de ressources bien minimes, a su cependant tirer parti des entreprises de l'Angleterre pour avancer son œuvre de salut. Ainsi, il n'y a pas quarante ans que cette puissante s'est établie sur l'île de Poulo-Pinang, située à l'entrée du détroit de Malaca, et déjà des établissements religieux font de Poulo-Pinang le foyer civilisateur de la Cochinchine et d'une partie de la Chine.

Dépourvu de tout intérêt personnel, ne considérant que l'avenir de la religion, la congrégation des Missions-Etrangères s'est toujours efforcée de former un clergé indigène, certain par-là de contribuer à la conversion des nations autant qu'il est donné aux hommes de pouvoir le faire. Dans ce but, l'éducation des enfants est l'œuvre à laquelle elle attache le plus d'importance.

Des écoles, des chapelles se sont élevées rapidement à Singapour et à Pinang; le dévouement religieux a mérité d'être comparé au génie colonisateur de l'Angleterre, si rapide et si intelligent. Quoique bien peu ancien, le collège de Pinang est digne aujourd'hui de la plus sérieuse attention. A un mille de la ville, dans une campagne fertile, à l'extrémité d'une allée étroite, pratiquée dans un bois de cocotiers, s'élèvent des bâtiments étendus, quoique très modestes. Une chapelle, des dortoirs bien aérés, où les élèves couchent séparés, un réfectoire, une salle d'études, quelques galeries abritées de la chaleur forment cet établissement. Cent vingt-trois élèves y reçoivent une instruction capable de régénérer un jour de vastes royaumes.

Dans les vicariats apostoliques, les évêques et les prêtres élèvent quelques enfants qui plus tard leur seront très utiles comme catéchistes; ils choisissent les plus intelligents pour les envoyer à Pinang. Arrivés à l'âge de douze ans, ils en sortent à vingt-deux; après s'être perfectionnés dans l'étude du latin, ils apprennent la théologie et rentrent dans leur province, aptes à recevoir les ordres, que leur confère le vicaire apostolique après les avoir examinés.

Les directeurs du collège pourraient seuls nous dire les effets produits par la connaissance d'un instrument de langage aussi remarquable que le latin dans des intelligences heureuses, mais qu'une langue barbare et incomplète empêchait de se développer. N'est-ce pas un profond étonnement d'appréhender que des Chinois apprécient l'élégance de Cicéron, goûtent la pureté de Virgile, et, familiarisés avec cette civilisation puissante, sont disposés à comprendre comme à admirer la profondeur et la sublimité de la théologie catholique! Les élèves parlent facilement le latin, l'écrivent correctement, et leurs connaissances théologiques égalent celles des jeunes gens élevés dans nos séminaires de province. Une éducation paternelle montre ses effets dans la tendresse qu'ont tous ces enfants pour leurs professeurs; les punitions sont pour ainsi dire inconnues; cette innocente famille vit dans le travail et dans le bonheur.